

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE**  
**DE LYON**

---

*Année 1875*

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-DEUXIÈME

---

**LYON**  
**H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR**  
65, RUE DE LYON  
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

**PARIS**  
**J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS**  
19, RUE HAUTEFEUILLE

1876



**DESCRIPTION**  
DE  
**QUELQUES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES**  
NOUVEAUX OU PEU CONNUS  
DE LA TRIBU DES BRÉVIPENNES

PAR  
**MM. E. MULSANT ET CL. REY**

---

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 40 mai 1875.

---

**1. Oxypoda Damryi, MULSANT et REY.**

*Allongée, subfusiforme, peu convexe, assez brillante, soyeusement pubescente, d'un noir de poix, avec la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un testacé de poix. Tête éparsément pointillée. Antennes à deuxième et troisième articles subégaux. Prothorax transverse, presque aussi large en arrière que les élytres, subfovéolé à sa base, finement et assez densément pointillé. Élytres plus longues que le prothorax, subdéprimées, densément et ruguleusement pointillées. Abdomen atténué en arrière, densément pointillé vers sa base, plus lâchement vers son extrémité.*

Long., 0<sup>m</sup>,0027 (1 1/4 l.).

PATRIE. La Corse orientale (collection Damry). Nous avons dédié cette espèce à cet intelligent et zélé entomologiste, qui l'a découverte.

Obs. Elle ressemble à l'*Ox. humidula*, mais elle est moindre, plus étroite, moins fusiforme, plus noire et plus brillante (1).

### 2. *Oxypoda referens*, MULSANT et REY.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, finement pubescente, d'un roux brunâtre assez brillant, avec la tête et l'abdomen plus obscurs, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête à peine pointillée. Antennes subépaissies, à troisième article presque égal au deuxième, les pénultièmes transverses. Prothorax transverse, rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, légèrement pointillé. Élytres transverses, un peu plus courtes que le prothorax, subdéprimées, finement, densément et ruguleusement pointillées. Abdomen faiblement atténué en arrière, distinctement sétosellé vers son sommet, très-finement et densément pointillé vers sa base, plus lisse postérieurement.

Long., 0<sup>m</sup>,0038 (1 2/3 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,0006 (1/3 l.).

PATRIE. La Corse orientale (collection Damry).

Obs. On peut comparer cette espèce à l'*Ox. platyptera*, Fairmaire, dont elle a un peu le port. La couleur est généralement plus obscure; la forme est plus étroite; les élytres sont un peu moins déprimées et un peu moins courtes. L'abdomen, moins atténué en arrière, est moins densément pointillé vers son extrémité qu'à la base.

Les exemplaires immatures ont le prothorax et les élytres plus ou moins roux, et ressemblent à l'*Ox. togata*; mais celle-ci a la taille moindre et le prothorax plus long, etc.

Les intersections ventrales sont le plus souvent roussâtres. Quelquefois le sommet de l'abdomen est d'un roux de poix.

Près des *Colpodota fungi*, *orbata* et *orphana* on peut placer l'espèce suivante :

(1) Nous avons vu, également de Corse, quelques exemplaires plus grands et plus obscurs que l'*Ox. umbrata*. Peut-être est-ce là une variété ou une espèce. (*Persimilis*, nob.).

**3. Colpodota (Acrotona) abbreviata, MULSANT et REY.**

Assez courte, assez large, subfusiforme, assez convexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec les pieds d'un roux de poix. Tête légèrement ponctuée. Antennes à peine épaissies, à peine pilosellées, à premier article fortement renflé, le troisième évidemment plus court que le deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax court, convexe, rétréci en avant, subarqué sur les côtés, de la largeur des élytres, subsinué sur les côtés de sa base, légèrement et assez densément pointillé. Élytres fortement transverses; à peine plus longues que le prothorax, faiblement convexes, distinctement, densément et subrugueusement pointillées. Abdomen assez fortement atténué en arrière, fortement sétosellé sur les côtés, finement, modérément et subuniformément pointillé.

Long., 0<sup>m</sup>,0017 (3/4 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,0005 (1/4 l.).

PATRIE. Ospedale, en Corse (collection Revelière).

Obs. Cette espèce a la taille et la tournure de la *Colpodota aterrima*, mais elle est plus convexe et plus brillante.

Elle ressemble aussi à la *C. orphana*. Elle est plus large, plus épaisse et plus noire. Les antennes sont plus obscures, plus longues, plus grêles et moins fortement pilosellées. Le prothorax est plus court et plus convexe. Les élytres sont un peu moins longues, moins déprimées, plus rugueuses. L'abdomen est moins densément pointillé vers sa base, avec la ponctuation non ou à peine plus écartée en arrière; il est aussi plus fortement sétosellé sur les côtés. Les pieds sont d'une couleur moins claire, etc.

Avant la *Microdota palustris* on peut colloquer l'espèce suivante :

**4. Microdota (Philhygra) transposita, MULSANT et REY.**

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé dé

poix. Tête légèrement pointillée. Antennes faiblement épaissies, à peine pilosellées, avec le troisième article un peu plus court et un peu plus grêle que le deuxième, les quatrième à sixième non, les pénultièmes légèrement transverses. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, éparsément sétosellé sur les côtés, légèrement pointillé, marqué vers sa base d'une fossette transversale. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densément pointillées. Abdomen à peine atténué en arrière, distinctement sétosellé, finement et assez densément ponctué sur les premiers segments, un peu moins densément sur les cinquième et sixième.

Long., 0<sup>m</sup>,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,0005 (1/4 l.).

PATRIE. Porto-Vecchio, en Corse (collection Revelière.)

Obs. Cette espèce est remarquable par la fossette transversale de son prothorax, et par les soies tout à fait redressées du dos de son abdomen. Elle est plus noire, moins déprimée et un peu plus robuste que la *palustris*, avec les pieds d'une couleur moins claire.

Elle est plus obscure, plus brillante, moins étroite que la *Metaxyta gemina*, avec le sommet de l'abdomen d'une couleur moins claire et le cinquième segment de celui-ci plus ponctué.

A un certain jour, par l'effet de la pubescence, le prothorax paraît finement canaliculé sur sa ligne médiane.

Près de la *Microdota sericea* se placerait l'espèce suivante :

##### 5. *Microdota sericata*, MULSANT et REY.

Suballongée, sublinéaire, faiblement convexe, très-finement et assez densément pubescente, d'un brun de noix, avec les élytres et les antennes roussâtres, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête à peine pointillée. Antennes faiblement épaissies, légèrement pilosellées, à troisième article à peine plus court que le deuxième, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, très-finement et légèrement

pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement et densément pointillées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé sur les côtés, finement, assez densément et uniformément pointillé.

Long., 0<sup>m</sup>,0018 (4/5 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,0004 (1/5 l.).

PATRIE. Porto-Vecchio, en Corse. (Collection Revelière.)

Obs. Cette espèce ressemble à la *sericea*. Elle est plus large, plus ramassée, plus brièvement et plus finement soyeuse. Le prothorax est plus convexe, plus fortement arqué sur les côtés. Surtout, l'abdomen est moins étroit, plus parallèle, plus densément et plus uniformément pointillé, etc.

Elle a le faciès d'une petite *Alaobia coriaria*. Mais la ponctuation de l'abdomen est différente. Du reste, elle nous semble rentrer dans le genre *Microdota*.

Près de la *sericea* viendrait encore l'espèce suivante :

### 6. *Microdota nana*, MULSANT et REY.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement pointillée, obsolètement fovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies, à peine pilosellées, à troisième article beaucoup plus court que le deuxième, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, très-finement et très-densément pointillé. Élytres presque carrées, plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densément pointillées. Abdomen subparallèle, légèrement sétosellé sur les côtés, finement et densément pointillé vers sa base, éparcement en arrière.

Long., 0<sup>m</sup>,0015 (2/3 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,00035 (1/6 l.).

PATRIE. Porto-Vecchio (collection Revelière).

Obs. Cette petite espèce tient le milieu entre la *Microdota sericea* et la *sordidula*. Elle diffère de la première par sa taille moindre, par sa couleur plus noire et un peu moins brillante, par ses antennes plus obscures, moins pilosellées et moins épaissies, par son prothorax un peu moins court et plus rétréci en arrière, par son abdomen moins lisse dans sa partie postérieure. Elle est plus brillante que la *sordidula*, dont elle a la taille et le port, mais la base des antennes et les pieds sont d'une couleur plus pâle, et l'abdomen est beaucoup moins densément pointillé et nullement mat.

Nous avons vu deux autres espèces de *Microdota*, dont nous ne donnerons qu'une courte description :

#### 7. *Microdota coelifrons*, MULSANT et REY.

*Suballongée, peu convexe, légèrement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les pieds d'un testacé obscur. Tête presque lisse, largement impressionnée sur son milieu. Antennes faiblement épaissies, à peine pilosellées, à troisième article à peine plus court que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, assez fortement arqué sur les côtés, obsolètement canaliculé sur son milieu, finement et légèrement pointillé. Élytres transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densément et subruguleusement pointillées. Abdomen à peine atténué en arrière, distinctement sétosellé sur les côtés, finement et densément pointillé, à peine moins densément vers son extrémité.*

Long., 0<sup>m</sup>,0015 (2/3 l.) ; — larg., 0<sup>m</sup>,0004 (3/5 l.).

PATRIE. Cette espèce a été prise, en mars, dans les excréments, par M. Valéry Mayet, aux environs de Montpellier.

Obs. Elle semble être une variété de la *Microdota celata*. Les antennes sont un peu moins épaissies, moins distinctement pilosellées, avec leur troisième article un peu moins court. L'abdomen est un peu plus ponctué en arrière. La couleur générale du corps est plus noire, etc.

**8. *Microdota secreta*, MULSANT et REY.**

*Suballongée, subparallèle, peu convexe, finement duveteuse, d'un brun de poix assez brillant, avec la tête et l'abdomen plus foncés, l'extrémité de celui-ci d'un roux testacé, la bouche, la base des antennes et les pieds pâles. Tête presque lisse. Antennes à peine épaissies, à troisième article un peu plus court et plus grêle que le deuxième, les quatrième et cinquième à peine, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densément pointillé. Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densément pointillées. Abdomen subarqué sur les côtés, faiblement sétosellé vers son sommet, très-finement et densément pointillé vers sa base, un peu plus lisse en arrière.*

Long., 0<sup>m</sup>,0010 (1 l. à peine); — larg., 0<sup>m</sup>,0005 (1/4 l.).

PATRIE. Porto-Vecchio, en Corse. (Collection Revelière.)

Obs, Cette espèce ressemble un peu à la *Microdota paradoxa*, Mulsant et Rey; mais elle est un peu moindre, un peu moins convexe. Surtout, les antennes sont plus grêles, et le prothorax est finement, quoique obsolètement, canaliculé sur sa ligne médiane.

Les antennes sont d'un testacé obscur avec la base plus claire. Chez les exemplaires immatures, la base de l'abdomen est d'un roux de poix.

Cette espèce simule une *Amischa*, mais la tête n'est point subtriangulaire.

**9. *Sipalia scabripennis*, MULSANT et REY.**

*Allongée, sublinéaire, d'un roux de poix, avec les antennes, la bouche et les pieds plus pâtes, et l'abdomen largement noir avant le sommet. Tête un peu plus étroite que le prothorax, pointillée. Prothorax plus étroit en arrière, plus large en avant que les élytres, distinctement canaliculé sur le dos, obsolètement pointillé. Élytres subparallèles, d'un tiers plus courtes*

que le *prothorax*, densément, assez fortement et scabreusement ponctués. *Abdomen* un peu plus large en arrière, avec les trois premiers segments éparsément, les quatrième et cinquième à peine ponctués.

♂ Le cinquième segment abdominal muni sur son milieu d'un petit tubercule oblong. Le sixième crénelé à son bord apical.

♀ Le cinquième segment abdominal inerme. Le sixième entier.

Long., 0<sup>m</sup>,0020 (4/5 l.).

*Corps* allongé, sublinéaire, d'un roux de poix assez brillant, avec le quatrième et souvent le troisième segments de l'abdomen plus ou moins rembrunis ; éparsément sétosellé ; revêtu en outre d'une fine pubescence pâle, courte, couchée et peu serrée.

*Tête* un peu moins large que le *prothorax* ; à peine pubescente ; tantôt distinctement, tantôt obsolètement pointillée ; d'un roux de poix assez brillant. *Front* très-large, subconvexe. *Épistome* en dos d'âne, lisse. *Labre* testacé, légèrement cilié. *Palpes* testacés. *Mandibules* un peu plus foncées.

*Yeux* très-petits, subarrondis, noirs.

*Antennes* de la longueur environ de la tête et du *prothorax* réunis ; sensiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées ; entièrement d'un roux testacé parfois assez clair ; à premier article sensiblement renflé : les deuxième et troisième obconiques : le troisième à peine plus grêle mais un peu plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non ou peu contigus : le quatrième à peine, les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

*Prothorax* transverse, un peu plus large en avant que les élytres, même à leur sommet ; sensiblement rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres à leur base ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et presque droits ; sensiblement arqué en avant sur les côtés, qui sont subsinués en arrière, vus latéralement ; obtusément arrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; à peine convexe ; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon canaliculé assez distinct, plus large

et plus profond en arrière ; légèrement pubescent ; en outre, éparsément sétosellé sur les côtés ; obsolètement et peu densément pointillé ; entièrement d'un roux de poix assez brillant et parfois subtestacé.

*Écusson* petit, d'un roux de poix.

*Élytres* courtes, d'un tiers moins longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subdéprimées et parfois inégales sur leur disque ; légèrement pubescentes ; offrant en outre sur les côtés deux soies redressées, une vers les épaules, et l'autre vers le milieu ; assez fortement et densément ponctuées, avec la ponctuation distinctement râpeuse et comme granulée ; entièrement d'un roux de poix assez brillant et parfois subtestacé. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

*Abdomen* allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de cinq à six fois plus prolongé que celles-ci ; un peu et subarcuément élargi en arrière ; subdéprimé vers sa base ; assez convexe postérieurement ; éparsément pubescent ; parcimonieusement sétosellé sur les côtés ; éparsément ponctué sur les trois premiers segments, encore moins sur les quatrième et cinquième ; d'un roux de poix brillant et subtestacé, avec le quatrième segment et souvent la majeure partie du troisième noirs ou noirâtres. Les *trois premiers* distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième subégal au quatrième : le sixième souvent assez saillant, d'un roux testacé.

*Dessous du corps* légèrement pubescent, d'un roux de poix brillant et subtestacé, avec une large ceinture noire avant le sommet du ventre : celui-ci visiblement pointillé, à sixième arceau parfois assez saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

*Pieds* assez courts, finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Tarses* courts, les *postérieurs* un peu plus allongés.

PATRIE. Cette espèce a été rencontrée en Corse, dans la forêt de la Foggia, sous les écorces du Hêtre, par notre ami Valery Mayet, chasseur habile et observateur intelligent. Il nous en a communiqué, entre autres, deux exemplaires capturés sous les mousses aux environs d'Ajaccio, et qui nous ont paru se rapporter à l'espèce en question.

Obs. La *Sipalia scabripennis* ressemble un peu à la *S. nubigena*, mais

les élytres sont plus courtes et surtout beaucoup plus fortement scabreuses, ce qui la distingue de la plupart de ses congénères.

Elle varie un peu pour la couleur qui est quelquefois d'un roux assez clair. La tête est souvent un peu rembrunie. Le troisième segment abdominal est tantôt entièrement roux, tantôt entièrement noirâtre ou seulement dans sa partie postérieure. Les élytres, parfois également subdéprimées, sont d'autres fois faiblement mais visiblement subimpressionnées sur les côtés de leur disque, et les aspérités qui recouvrent leur surface sont plus ou moins fortes.

Cette espèce est voisine de la *Leptusa rugosipennis* de Scriba (Col. Heft. I, 1867, 68), Toscane, mais elle est plus obscure.

#### 10. *Sipalia cavipennis*, MULSANT et REY.

*Suballongée, sublinéaire, déprimée, éparsément pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec les troisième et quatrième segments de l'abdomen plus ou moins obscurs. Tête subovale, un peu plus étroite que le prothorax, à peine pointillée. Le troisième article des antennes subégal au deuxième. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, moins large que les élytres à leur sommet, subdéprimé sur le dos, faiblement pointillé. Élytres courtes, égalant un peu plus de la moitié du prothorax, plus ou moins excavées sur leur disque, subaspèremment pointillées. Abdomen suballongé, subparallèle ou à peine plus large en arrière, à peine pointillé vers sa base, presque lisse vers son extrémité.*

♂ Le cinquième segment abdominal muni, sur le dos, de deux carènes saillantes, subparallèles, prolongées jusqu'au sommet. Élytres assez fortement excavées sur leur disque, avec la suture relevée en carène.

♀ Le cinquième segment abdominal inerme. Élytres faiblement excavées sur leur disque.

Long., 0<sup>m</sup>,0016 (2/3 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,0004 (1/4 l.).

PATRIE, La Corse orientale (collection Damry).

Obs. Cette espèce, remarquable par ses élytres excavées et par les deux carènes abdominales du ♂, ressemble à notre *Sipalia scabripennis*. Elle est moins allongée ; le prothorax est plus égal ; les élytres sont plus finement rugueuses ; la ponctuation générale est moins apparente, ainsi que la pubescence.

### 11. *Sipalia sublaevis*, MULSANT et REY.

Allongée, sublinéaire, presque lisse, brillante, d'un roux testacé, avec l'abdomen largement rembruni en arrière. Tête de la largeur du prothorax, lisse. Prothorax subcirculaire, de la largeur de la base des élytres, presque lisse. Élytres très-courtes, plus larges postérieurement, d'une moitié plus courtes que le prothorax, obsolètement ponctuées. Abdomen plus large en arrière, presque lisse.

Long., 0<sup>m</sup>,0016 (3/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, plus large en arrière, presque lisse, brillant, d'un roux testacé, avec les trois derniers segments de l'abdomen plus ou moins obscurs ; revêtu d'un très-fine pubescence pâle, courte, couchée et très-peu serrée.

Tête grande, suborbiculaire, de la largeur du prothorax, presque glabre, lisse, d'un roux testacé brillant. Front très-large, subconvexe, marqué sur son milieu d'une petite fossette obsolète. Épistome lisse. Labre et autres parties de la bouche testacées ou d'un roux testacé.

Yeux très-petits, subarrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées ; entièrement d'un roux testacé ; à premier article légèrement épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le troisième un peu plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus : le quatrième médiocrement, les cinquième à dixième assez fortement transverses : le dernier presque égal aux deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax presque subcirculaire mais néanmoins un peu rétréci en

arrière ; aussi large en avant que les élytres à leur base ; visiblement moins large, au même endroit, que celles-ci à leur partie postérieure ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés ; subtronqué sur le milieu de sa base, avec les angles postérieurs très-obtus, largement arrondis ou presque nuls ; très-faiblement convexe sur son disque ; très-légalement pubescent, avec une soie redressée vers le tiers postérieur des côtés ; presque lisse ou imperceptiblement pointillé ; entièrement d'un roux testacé brillant.

*Écusson* très-petit, lisse, d'un roux brillant.

*Elytres* très-courtes, de moitié environ moins longues que le prothorax ; bien plus larges en arrière qu'en avant ; subconvexes vers la suture ; très-légalement pubescentes ; éparsément ponctuées, avec la ponctuation obsolètement granulée et peu distincte ; entièrement d'un roux testacé brillant. *Épaules* peu saillantes.

*Abdomen* allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; environ six fois plus prolongé que celles-ci ; sensiblement élargi en arrière ; subconvexe sur le dos ; à peine pubescent ; à peine sétosellé ; presque lisse ou à peine et très-éparsément ponctué ; d'un roux testacé très-brillant dans sa partie antérieure, un peu plus foncé sur le deuxième segment, obscur sur la base des troisième et cinquième, entièrement noir sur le quatrième. Les *trois premiers* distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons très-lisse : le cinquième subégal au quatrième : le sixième assez saillant, subsinueusement tronqué au sommet.

*Dessous du corps* légèrement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec une large ceinture rembrunie avant le sommet du ventre : celui-ci obsolètement ponctué, à sixième arceau assez saillant, obtusément arrondi au sommet.

*Pieds* courts, très-légalement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez brillant et assez pâle. *Tarses* courts, les *postérieurs* plus allongés.

**PATRIE.** Cette espèce a été capturée, avec la *scabripennis*, en Corse, dans la forêt de la Foggia, sous les écorces du hêtre, par M. Valéry Mayet.

**Obs.** Elle est remarquable par la brièveté de ses élytres, qui la rappo-

cherait des *S. difformis* et *piceata*; mais elle est d'une couleur plus claire, et, de plus, elle est plus lisse et plus brillante.

Les élytres sont plus lisses, moins déprimées, et l'abdomen est plus fortement et plus largement rembruni avant son sommet que chez la *S. linearis*. Les élytres, ainsi que l'abdomen, sont plus fortement élargies en arrière. Les antennes ont leurs [pénultièmes articles fortement transverses.

Peut-être doit-on rapporter à notre espèce la *Leptusa laevigata* de Scriba (*Col. Heft. I, 1867, 70*), Pyrénées-Orientales?

## 12. *Sipalia Revelieri*, MULSANT et REY.

Allongée, peu convexe, très-finement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec les segments intermédiaires de l'abdomen rembrunis, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subarrondie, presque aussi large que le prothorax, lisse sur son milieu, finement et légèrement pointillée sur les côtés. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article oblong, plus court que le deuxième, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax légèrement transverse, non rétréci en arrière, à peine arqué sur les côtés, presque aussi large que les élytres, à peine pointillé ou presque lisse. Élytres très-courtes, égalant environ la moitié du prothorax, à peine plus larges en arrière, subdéprimées, finement et subaspèremment ponctuées. Abdomen de la largeur des élytres, subparallèle, à peine sétosellé, à peine pointillé vers sa base, lisse postérieurement.

Long., 0<sup>m</sup>,0015 (2/3 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,0004 (1/5 l.).

PATRIE. Les environs de Quenza, en Corse. (Collection Revelière.)

Obs. Cette espèce a tout à fait le port de la *Sipalia sublaevis*. Mais elle est un peu moins étroite et d'une couleur plus claire. La tête est moins carrée, plus arrondie sur les côtés, moins lisse, moins foncée, de la teinte du prothorax. Celui-ci est plus large, plus transverse, un peu moins lisse, moins rétréci en arrière. Les élytres, à peine moins courtes, sont fortement et moins aspèremment ponctuées, moins élargies postérieu-

rement. L'abdomen est plus large, plus parallèle sur ses côtés, avec sa partie rembrunie un peu moins étendue, etc.

### 13. *Sipalia impressa*, MULSANT et REY.

*Allongée, sublinéaire, subdéprimée, légèrement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec une large ceinture abdominale rembrunie. Tête suboblongue, un peu plus étroite que le prothorax, presque lisse, subfovée sur son milieu. Le troisième article des antennes moins long que le deuxième. Prothorax transverse, nullement rétréci en arrière, aussi large que les élytres, longitudinalement impressionné sur le dos, obsolètement pointillé. Élytres courtes, égalant presque les deux tiers du prothorax, subdéprimées, subrugueusement pointillées. Abdomen assez allongé, subparallèle, légèrement ponctué vers sa base, lisse en arrière.*

♂ *Élytres* surmontées vers les deux tiers de leur longueur, de chaque côté de la suture, d'un pli longitudinal élevé. Le *cinquième segment abdominal* armé vers son sommet d'un tubercule dentiforme. Le *sixième* bidenté au milieu de son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Long., 0<sup>m</sup>,0018 (3/4 l.); — larg., 0<sup>m</sup>, 0004 (1/5 l. à peine).

*Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un roux testacé assez brillant, avec une large ceinture rembrunie et occupant les troisième et quatrième segments de l'abdomen et la base du cinquième; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et peu serrée.

*Tête* peu épaisse, suboblongue, un peu atténuée en avant, un peu plus étroite que le prothorax, à peine pubescente, presque lisse ou à peine pointillée sur les côtés, obsolètement fovée sur son milieu, d'un roux testacé brillant. *Front* large, peu convexe. *Parties de la bouche* testacées.

*Yeux* très-petits, noirs.

*Antennes* un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et de plus légèrement pilosellées ; d'un roux testacé avec la base plus claire ; à premier article à peine épaissi en massue : le deuxième assez allongé, obconique, presque aussi long que le premier : le troisième suboblong, obconique, sensiblement plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième subglobuleux, subtransverse : les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, ovulaire, presque mousse au sommet.

*Prothorax* transverse, une fois et un tiers aussi large que long ; nullement rétréci en arrière où il est aussi large ou presque aussi large que les élytres ; obtusément tronqué au sommet ; à peine arqué sur les côtés, plus sensiblement sur sa base, avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis et les postérieurs obtus et subarrondis ; peu convexe sur son disque ; marqué sur le dos d'une assez large impression longitudinale, plus prononcée en arrière ( $\sigma^r$ ) ; légèrement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et sur le bord antérieur, quelques soies obscures et redressées, assez courtes, mais bien distinctes ; obsolètement et éparsement ponctué ; entièrement d'un roux testacé assez brillant.

*Écusson* peu distinct, d'un roux testacé.

*Élytres* courtes, fortement transverses, égalant presque les deux tiers du prothorax ; non ou à peine plus larges postérieurement ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; tronquées au sommet avec l'angle sutural presque droit ; visiblement, mais étroitement sinuées vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ; finement pubescentes ; entièrement d'un roux testacé assez brillant. *Épaules* peu saillantes, largement arrondies.

*Abdomen* assez allongé, aussi large à sa base que les élytres, environ quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, sensiblement convexe en arrière ; légèrement pubescent et légèrement et subrugueusement ponctué vers sa base, lisse et presque glabre dans sa moitié postérieure ; d'un roux testacé assez brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième plus ou moins rembrunis et plus brillants. Les trois premiers faiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque

lisse : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

*Dessous du corps* à peine pubescent, presque lisse, d'un roux testacé brillant, avec une teinte rembrunie avant l'extrémité du ventre.

*Pieds* peu allongés, légèrement pubescents, testacés. *Cuisses* subélargies dans leur milieu. *Tibias* grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, finement ciliés en dessous ; les *postérieurs* plus développés.

**PATRIE.** Cette espèce a été prise à Lorgues (Var), en novembre, en compagnie de l'*Adelops Aubei*, par M. Abeille de Perrin, qui a découvert et fait connaître une foule d'insectes hypogées jusqu'alors inédits.

**Obs.** Elle est plus linéaire et elle a l'abdomen plus parallèle qu'aucune autre espèce.

Comme la *S. myops*, elle a la tête suboblongue, mais la forme générale n'est plus la même et elle est plus lisse, les plis de élytres des  $\sigma$  sont situés moins en arrière.

La tête est moins arrondie que dans la *S. chlorotica* qui, du reste, a le cinquième segment abdominal inerme chez les  $\sigma$ , et ceux du milieu à peine rembrunis.

#### 14. *Sipalia tenuis*, MULSANT et REY.

*Allongée, linéaire, peu convexe, éparsement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec le quatrième segment abdominal un peu rembruni sur son milieu. Tête subarrondie, presque aussi large que le prothorax, obsolètement pointillée. Antennes à troisième article d'une moitié plus court que le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, presque droit sur les côtés, presque aussi large à sa base que les élytres, obsolètement pointillé. Élytres courtes, égalant les deux tiers du prothorax, subdéprimées, très-finement pointillées. Abdomen aussi large que les élytres, subparallèle, à peine pointillé vers sa base, lisse en arrière.*

Long., 0<sup>m</sup>,0014 (2/3 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,0003 (1/7 l.).

*Corps* allongé, linéaire, peu convexe; d'un roux testacé assez clair et brillant, avec une teinte rembrunie sur le dos du quatrième segment abdominal; revêtu d'une très-fine pubescence pâle, courte, couchée, éparse et peu apparente.

*Tête* subarrondie sur les côtés, aussi large ou presque aussi large que le prothorax, à peine pubescente, très-finement et obsolètement pointillée, d'un roux testacé brillant. *Front* large, peu convexe, parfois à peine fovéolé sur son milieu. *Épistome* et *parties de la bouche* testacés, avec les *mandibules* parfois un peu plus foncées ou ferrugineuses.

*Yeux* très-petits, noirs.

*Antennes* à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux testacé, avec la base un peu plus claire; à premier article allongé, subépaissi en massue, paré après le milieu de sa tranche supérieure d'un léger cil redressé: le deuxième suballongé, obconique, moins long que le premier: le troisième assez court, plus grêle et une fois moins long que le deuxième: les quatrième à dixième graduellement plus épais: le quatrième subglobuleux, subtransverse: les cinquième à dixième fortement transverses: le dernier subégale aux deux précédents réunis, subovale, subacuminé au sommet.

*Prothorax* en carré transverse, environ une fois et un quart aussi large que long; à peine rétréci en arrière où il est presque aussi large que les élytres; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis; presque droit sur les côtés; obtusément arrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus, mais sensibles; légèrement convexe sur son disque; à peine pubescent; très-finement, obsolètement et assez densément pointillé; entièrement d'un roux testacé brillant et assez clair. *Repli* lisse, plus pâle.

*Écusson* petit, chagriné, testacé.

*Élytres* courtes, très-fortement transverses, de la longueur environ des deux tiers du prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et

presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; légèrement pubescentes ; finement et densément pointillées ; d'un roux testacé assez brillant et assez clair. *Épaules* largement arrondies.

*Abdomen* allongé, aussi large à sa base que les élytres ; cinq fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine plus large postérieurement ; subconvexe vers sa base, plus fortement convexe en arrière ; finement et éparsément pubescent ; à peine sétosellé sur les côtés, avec les soies blondes, rares et subredressées ; à peine pointillé sur les premiers segments, lisse sur les derniers ; d'un roux testacé brillant, avec une légère teinte rembrunie sur le milieu du quatrième segment. Les *trois premiers* sensiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus grand que les précédents, à bord postérieur à peine membraneux, largement tronqué, sensiblement élevé au-dessus du niveau du suivant : le sixième saillant, subtronqué à son bord apical : celui de l'armure distinct, en ogive obtuse.

*Pieds* peu allongés, finement pubescents, d'un roux testacé pâle. *Cuisses* assez sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, légèrement ciliés : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* un peu plus développés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux.

**PATRIE.** Cette espèce a été capturée dans les environs de Sos (Lot-et-Garonne), par M. Bauduer, à la base d'un pieux profondément enfoncé en terre, en compagnie de *Anillus coecus* et du *Bythinus Baudueri*.

**Obs.** Elle est plus linéaire que toutes ses congénères. Elle a l'abdomen encore plus parallèle que les *Sipalia montivaga* et *curtipennis*. Le troisième article des antennes est plus court que dans la dernière de ces espèces ; le prothorax est moins rétréci en arrière que dans la première. Elle ressemble aussi beaucoup à la *Sipalia linearis*, mais son prothorax est un peu plus court, le quatrième segment abdominal est toujours un peu rembruni sur son milieu,

Elle simule assez bien une *Amischa* à élytres courtes. Les tarses sont moins développés que chez les autres *Sipalia*.

Près de la *Sipalia curtipennis* marcherait l'espèce suivante :

**15. *Sipalia laevata*, MULSANT et REY.**

Allongée, peu convexe, à peine pubescente, d'un roux ferrugineux brillant, avec la tête plus foncée et les segments intermédiaires de l'abdomen d'un noir de poix, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subcarrée, à peine moins large que le prothorax, presque lisse, obsolètement fovéolée sur son milieu. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article oblong, plus court que le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax suborbiculaire, subtransverse, à peine rétréci en arrière, faiblement arqué sur les côtés, de la largeur de la base des élytres, presque lisse ou à peine visiblement pointillé. Élytres très-courtes, égalant environ la moitié du prothorax, plus larges en arrière, déprimées, distinctement et aspéremment ponctués. Abdomen presque aussi large à sa base que les élytres, subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés, légèrement sétosellé, presque lisse.

♂ Élytres faiblement impressionnées sur leur disque.

♀ Élytres simplement déprimées ou subdéprimées.

Long., 0<sup>m</sup>,0014 (2/3 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,00035 (1/6 l.).

PATRIE. Les environs de Corte et d'Ospedale, en Corse. (Collection Revelière.)

Obs. Cette espèce est bien voisine de la *Sipalia curtipennis*, dont elle diffère par sa couleur un peu plus foncée, par ses antennes à peine moins fortement épaissies, par son prothorax plus lisse et sans impression ou fossette basilaire, par son abdomen paré d'une bande transversale obscure, plus large et embrassant au moins deux segments et demi.

Elle varie un peu pour la taille et la coloration. Ainsi par exemple, nous avons vu dans la collection de M. E. Revelière, un échantillon sensiblement moindre que le type et dont l'abdomen est presque entièrement noir, excepté le sommet qui est couleur de poix. En même temps, les

antennes nous ont paru un peu moins fortement sétosellées, un peu moins épaissies vers leur extrémité, d'un roux testacé uniforme, avec leur troisième article un peu plus court comparativement au deuxième. D'après un seul exemplaire, nous nous abstenons d'en faire une espèce. Nous l'appellerons provisoirement *Sipalia separanda*.

### 16. *Sipalia punctulata*, MULSANT et REY.

Allongée, subdéprimée, très-finement pubescente, d'un brun de poix assez brillant, avec la tête et l'abdomen noirs, le sommet de celui-ci, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subarrondie, à peine moins large que le prothorax, assez grossièrement et densément ponctuée. Antennes assez fortement épaissies tout à fait vers leur extrémité, à troisième article oblong, plus court et plus grêle que le deuxième, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, plus large en avant que les élytres, fortement rétréci en arrière, subarqué sur les côtés, finement et densément pointillé, fovéolé vers sa base, souvent obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres plus courtes que la moitié du prothorax, subélargies en arrière, subdéprimées, subéparsement et subrugueusement ponctuées. Abdomen aussi large à sa base que les élytres, graduellement et sensiblement élargi vers son extrémité, à peine ou éparsement pointillé.

Long., 0<sup>m</sup>,0012 (1/2 l.) ; — larg., 0<sup>m</sup>,0003 (1/7 l.).

PATRIE. Les environs d'Ospedale, en Corse, sous les mousses. (Collection Revelière.)

Obs. Cette espèce a la tournure de la *Sipalia piceata*, à côté de laquelle elle doit être colloquée. Elle s'en distingue par sa pubescence plus fine et plus serrée, par sa forme plus déprimée, par sa teinte moins brillante et surtout par sa ponctuation plus forte et plus dense sur la tête, le prothorax et les élytres. Les antennes sont moins graduellement épaissies vers leur extrémité et seulement à partir du septième article.

Chez les sujets immatures, la base de l'abdomen est d'un brun un peu roussâtre.

Cette espèce, avec la *piceata*, est une des plus petites du genre.

### 17. *Sipalia subconvexa*, MULSANT et REY.

*Suballongée, légèrement convexe, finement et subéparsement pubescente, d'un roux de poix assez brillant, avec la tête et l'abdomen noirs, le sommet de celui-ci d'un brun roussâtre, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, de la largeur du prothorax, distinctement et assez densément ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article oblong, plus court et plus grêle que le deuxième, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax subtransverse, un peu plus large en avant que les élytres à leur base, assez fortement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que celle-ci, à peine arqué sur les côtés, subconvexe, assez finement et assez densément pointillé, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres un peu plus longues que la moitié du prothorax, un peu et subarcuément élargies d'avant en arrière, légèrement convexes, assez fortement, assez densément et rugueusement ponctuées. Abdomen aussi large à sa base que les élytres, sensiblement et subarcuément élargi en arrière, légèrement et subéparsement ponctué.*

Long., 0<sup>m</sup>,0015 (2/3 l.) ; — larg., 0<sup>m</sup>,0004 (1/6 l.).

PATRIE. Hautes-Pyrénées. (Collection Revelière.)

Obs. Cette espèce, avec le faciès des *Sipalia punctulata* et *difformis*, s'en distingue par sa forme un peu plus convexe, par sa ponctuation un peu plus forte, par ses élytres moins courtes, et par son abdomen un peu moins élargi en arrière. Elle est un peu plus grande que la première, un peu moindre que la deuxième.

Elle marcherait avant la *difformis*, qu'elle lierait aux espèces du groupe précédent.

**18. Mycetoporus Baudueri**, MULSANT et REV.

*Allongé, fusiforme, subconvexe, d'un noir très-brillant, avec la bouche, l'extrémité des élytres, les intersections de l'abdomen et les pieds d'un roux de poix, les antennes courtes, obscures et leur base testacée. Tête oblongue, un peu renflée en arrière, lisse. Antennes légèrement épaissies, à troisième article aussi long mais plus grêle que le deuxième, les pénultièmes fortement transverses. Prothorax aussi long que large à sa base, aussi large à celle-ci que les élytres, beaucoup plus étroit en avant, lisse. Élytres oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, à série dorsale de huit à dix points, l'interne de quatre à cinq points distants. Abdomen convexe, fortement atténué en arrière, parcimonieusement ponctué et pubescent, éparsément sétosellé.*

Long., 0<sup>m</sup>,0031 (1 1/2 l.); — larg., 0<sup>m</sup>,0007 (1/3 l.).

*Corps allongé, assez étroit, fusiforme, subconvexe, d'un noir très-brillant, avec l'extrémité des élytres et les intersections abdominales d'un roux de poix.*

*Tête oblongue, un peu renflée en arrière où elle est aussi large que la partie antérieure du prothorax; assez fortement et graduellement atténuée en avant; glabre, lisse, avec un pore sétifère à soie longue de chaque côté près du bord postéro-interne des yeux; d'un noir très-brillant. Épistome avec quelques soies en avant. Labre d'un roux de poix, légèrement cilié à son sommet. Parties de la bouche d'un roux de poix, avec le pénultième article des palpes maxillaires plus foncé: celui-ci légèrement cilié.*

*Antennes courtes, un peu plus longues que la tête; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; obscures ou brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles testacés; le premier sensiblement renflé en massue suballongée, paré à son sommet interne d'une longue soie redressée: le deuxième subglobuleux ou à peine oblong, un peu moins épais et beaucoup plus court que le premier: le troisième suboblong, obconique, aussi long mais plus grêle que le*

deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième faiblement, le cinquième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier, plus court que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtus au sommet.

*Prothorax* aussi long ou à peine plus long que large à sa base ; aussi large en arrière que les élytres ; beaucoup plus étroit en avant, où il est de la largeur de la moitié de sa base ; faiblement échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis ; à peine arqué sur les côtés, vu de dessus, plus sensiblement, vu latéralement, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis ; très-faiblement arrondi à sa base ; médiocrement convexe sur son disque ; glabre, lisse, d'un noir très-brillant ; paré vers son bord antérieur de six pores sétifères, dont l'externe plus petit et situé sur le bord lui-même, de trois sur le rebord latéral, et de quatre, plus forts, vers le bord postérieur, avec les soies assez longues ; offrant en dessous de la partie infléchie, près des angles antérieurs, trois ou quatre cils pâles, très-courts et peu apparents.

*Écusson* arrondi au sommet, glabre, lisse, d'un noir très-brillant.

*Élytres* formant ensemble un carré oblong, ou plus long que large ; sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes sur leurs côtés ou avec ceux-ci à peine arqués postérieurement ; simultanément subéchancrées à leur bord apical ; assez largement arrondies au sommet vers leur angle postéro-externe ; faiblement convexes sur leur disque ; glabres, lisses ; d'un noir très-brillant, avec l'extrémité ornée d'une bordure d'un roux de poix, peu tranchée, mais assez large et occupant environ le sixième de la longueur, avec cette même couleur remontant sur la suture jusque près du milieu ; parées en outre de quatre séries longitudinales de pores sétifères : les latérales et dorsales de huit à dix, la suturale de cinq ou six ; l'interne ou accessoire, de six ou sept écartés, avec toutes les soies assez courtes. *Repli* lisse.

*Abdomen* à peine moins large à sa base que les élytres, environ deux fois plus prolongé que celles-ci ; fortement et graduellement atténué vers son extrémité ; longitudinalement et fortement convexe sur le dos ; parci-  
monieusement et assez longuement pubescent, avec les poils longs, gris, couchés et naissant chacun d'un pore ou d'un poil râpeux ; paré en outre, sur le dos et sur les côtés, de soies obscures et redressées, bien distinctes,

celles des côtés assez longues, celles du dos assez courtes ; d'un noir très-brillant, avec la marge apicale de chaque segment d'un roux de poix, et l'extrémité du sixième plus largement : le cinquième en cône tronqué, deux fois plus développé que les précédents, muni à son bord apical d'une forte membrane blanchâtre : le sixième plus ou moins saillant, semi-cylindrique, fortement sétosellé sur le dos, obtusément arrondi au sommet.

*Dessous du corps* d'un noir brillant, avec les intersections du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, presque lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, à ponctuation subrâpeuse et peu serrée, finement et longuement pubescent ; à sixième arceau presque lisse, arrondi au sommet.

*Pieds* d'un roux de poix brillant, avec les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* élargies, les *antérieures* avant, les autres vers le milieu ; à peine pubescentes et à peine ponctuées. *Tibias* assez robustes, distinctement pubescents et ponctués, fortement épineux ; les *antérieurs* et *intermédiaires* sensiblement, les *postérieurs* un peu moins longs que les cuisses. *Tarses* pubescents ; les *antérieurs* assez courts, à peine aussi longs que les tibias ; les *intermédiaires* allongés, sensiblement plus longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis, avec ceux-ci graduellement plus courts : le deuxième suballongé ; les *postérieurs* très-allongés, beaucoup plus longs que les tibias ; à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci graduellement moins longs : le deuxième allongé, le troisième suballongé, le quatrième oblong.

**PATRIE.** Cette espèce a été trouvée à Sos, dans le département de Lot-et-Garonne, par M. Bauduer, entomologiste zélé, à qui nous nous permettons de la dédier.

**Obs.** Elle ressemble beaucoup au *Mycetoporus nanus* ; elle est d'une taille à peine moindre, mais plus étroite. Les antennes sont plus courtes, plus obscures vers leur extrémité, plus claires à leur base, avec leurs pénultièmes articles surtout plus fortement transverses. Les élytres sont plus largement roussâtres vers leur sommet, etc.